

Pour une égale dignité de tous

Où en sommes-nous, de la lutte contre la pauvreté ? Pour ATD Quart monde le combat a toutes les raisons de se poursuivre, avec une idée forte selon laquelle le changement passe par la participation pleine et entière des personnes concernées, notamment des plus jeunes.

Marie-Aleth GRARD, vice-présidente d'ATD Quart monde

Situation inacceptable dans un pays comme la France (sixième puissance mondiale), neuf millions de personnes vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, avec moins de mille euros par mois. Parmi ces neuf millions, trois millions vivent dans la grande pauvreté.

ATD Quart monde porte depuis soixante ans la conviction forte que la misère interroge l'ensemble des fondements de nos sociétés. Ce fléau défigure celui qui le vit, le meurtrit très profondément et met à mal nos idéaux de démocratie respectueuse de chacun. Nous pensons donc que tant que toute notre réflexion, nos projets, nos convictions ne seront pas « revisités » à l'aune de l'expérience de vie, du combat, du malheur et de l'espérance des plus pauvres, la misère ne pourra être éradiquée.

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a voté, le 11 février 1987, une définition de la grande pauvreté⁽¹⁾, reprise dans nombre de textes de loi et de textes de l'ONU : « *La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs*

Tant que notre réflexion, nos projets, nos convictions ne seront pas « revisités » à l'aune de l'expérience de vie, du combat, du malheur et de l'espérance des plus pauvres, la misère ne pourra être éradiquée.

(1) Rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » (rapporteur : Joseph Wresinski).

(2) Voir www.lecese.fr/travaux-publies/lacces-de-tous-aux-droits-de-tous-par-la-mobilisation-de-tous.

droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassembler des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.» Cette définition a permis de faire évoluer dans notre société française, et, au-delà, dans les instances internationales, la notion de combat contre la pauvreté, pour la diriger vers la notion de lutte pour les droits de l'Homme et l'égale dignité de tous. Il est entendu maintenant - mais pas acquis vraiment dans les faits - que la lutte contre la pauvreté ne peut se faire sans les personnes concernées : « *L'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous* », disait le Cese dans l'avis de Didier Robert, en 2003⁽²⁾.

Ecouter, expérimenter... pour essaier

Lorsque l'on vit dans la pauvreté, on ne vit pas la même réalité que les autres. Le quotidien est fait d'incertitudes difficiles : comment donner trois repas convenables par jour à ses enfants ?

Où loger ce soir, demain ? Comment régler les factures d'énergie trop importantes ? Comment faire pour que mon enfant soit doté d'un bon équipement pour l'école ? Et l'on demande sans cesse aux personnes les plus défavorisées de se justifier sur leur vie, leurs enfants, leurs choix.

Par ailleurs, comment accepter le refus de certains médecins de soigner des personnes qui bénéficient de la couverture maladie universelle (CMU) ? Comment réagir face au refus de scolarisation de certains enfants (ou à une scolarisation de seulement quelques heures par semaine), au refus d'accès à la cantine etc. ? Pour ATD Quart monde, si le changement de société que nous souhaitons, avec une participation effective de tous les citoyens, passe par un travail continu auprès des responsables politiques, il doit aussi passer par l'expérimentation sur le terrain avec les personnes les plus pauvres. Il faut montrer que l'éradication de la misère est possible dans les différents domaines des droits fondamentaux. Ainsi, pour ce qui concerne la famille, nous expérimentons, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), l'accueil de familles particulièrement « cas-



**Situation
inacceptable
dans un pays
comme la France,
neuf millions
de personnes vivent
aujourd'hui sous
le seuil de pauvreté,
dont trois millions
dans la grande
pauvreté.**

sées» par la vie (errance d'hôtel en hôtel, mois ou années de vie à la rue, enfants placés à l'aide sociale à l'enfance-ASE), dans un centre de promotion familiale, sociale et culturelle. Cela concerne le logement (réapprendre à habiter son logement, et en famille), mais aussi la «promotion familiale» : les parents de jeunes enfants sont invités à venir à l'espace petite enfance afin d'apprendre ensemble, avec d'autres parents et enfants, avec des professionnels, à jouer avec ses enfants, à lire des histoires... A l'école, il s'agit de montrer que l'échec scolaire n'est pas une fatalité et que tous les parents veulent que leurs enfants y réussissent. Dans le domaine de la culture, professionnels et personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté travaillent ensemble pour réaliser une pièce de théâtre, former un atelier chant, etc. Dans le domaine de l'emploi, l'expérience «Territoires zéro chômeur de longue durée» existe depuis dix-huit mois. Dans dix territoires en France, les demand-

deurs d'emploi de longue durée sont recensés, avec un entretien individuel. Une «entreprise à but d'emploi» est créée après recensement des besoins du territoire (sans pour autant nuire aux entreprises présentes). Il est ensuite proposé aux chômeurs de longue durée un CDI, à temps choisi, au smic. Une expérimentation qui doit être évaluée avant d'être étendue.

La participation des plus pauvres, essentielle

ATD Quart monde a initié, depuis une vingtaine d'années, une démarche originale : «Le croisement des savoirs et des pratiques». Il s'agit de voir, en fonction de chaque contexte, comment des savoirs très différents, qui s'ignorent ou se rejettent, peuvent se rencontrer, se questionner. Une pédagogie de ce «croisement» a été élaborée. Elle permet à chacun d'exprimer sa pensée, de réellement entendre celui qui a le plus de difficultés, de prendre en compte sa réflexion. Cette coproduction

de savoirs peut, ainsi, engendrer des transformations sociales et sociétales⁽³⁾.

Nous avons la conviction que pour bâtir une société juste et durable, ceux qui n'ont jamais dû se battre pour faire valoir leurs droits ne peuvent plus se passer de l'expérience et de l'intelligence de ceux qui doivent lutter pour y accéder, en particulier les plus pauvres. Nous proposons ainsi de nous poser une seule et même question, pour chacune des propositions : ce que nous préconisons est-il destiné à combler des manques, des besoins, ou donnera-t-il aux personnes et à leurs enfants les moyens d'accéder par eux-mêmes aux mêmes droits que tous, sans discriminations, avec la garantie d'une vie digne ? Car si l'Etat se contente de combler des besoins, nous allons continuer à empiler des dispositifs et nous ne sortirons pas de l'assistance, avec son lot de honte et d'humiliations.

Intervention de madame C., lors d'un colloque⁽⁴⁾ : «Un jour, une dame a demandé à mes enfants :

(3) La finalité du « Croisement des savoirs » est l'éradiation de la pauvreté. Exemples d'objectifs : la réussite scolaire de tous les enfants d'un quartier, l'amélioration de l'accès de tous aux soins... Le travail se fait en groupe de pairs : professionnels et/ou chercheurs, et personnes en situation de pauvreté. Les groupes de pairs favorisent la construction des savoirs par l'échange et la confrontation entre des personnes se reconnaissant d'une même appartenance. Ainsi, dans l'élaboration de l'avis du Cesé, «Une école de la réussite pour tous» (mai 2015), un travail en croisement des savoirs a permis à la section «Education» du Cesé d'écrire des préconisations qui sont allées plus loin que ce que la section aurait écrit sans ce travail.

(4) Un colloque « Vivre, travailler, apprendre ensemble : refuser tout gâchis humain » a été organisé le 5 juin 2010, à la suite de l'assemblée générale annuelle d'ATD Quart monde.

“vous habitez où ?” Le petit dernier a dit : “en fait, nous, on a deux maisons.” *Oui, ils peuvent le dire comme ça, parce que nous on dormait à l'hôtel et on était obligé d'aller préparer le repas chez quelqu'un d'autre, aller faire la vaisselle, aller manger là-bas. A 8 heures, on devait partir, prendre le bus, rentrer chez nous. Chaque jour il fallait prendre le bus entre les deux maisons et partir à l'école. Mes enfants, ils n'avaient plus de repères.*»

Eradiquer la pauvreté des enfants

On ne peut parler de la pauvreté des enfants sans les considérer dans leur environnement global, familial, scolaire et local (quartier). En finir avec la pauvreté passe par l'accès de tous les enfants :

- à des conditions de vie, au sein de leurs familles, leur assurant une sécurité matérielle et affective et leur permettant une scolarisation régulière (logement stable, accès à la cantine...);
- à des modes d'accueil bienveillants où ils puissent être accompagnés par leurs parents. L'occasion pour eux, avant la maternelle, de vivre des situations de jeux et d'échanges avec d'autres;
- à des loisirs culturels et sportifs, ainsi qu'aux vacances.

La mise en œuvre de ces priorités suppose :

- d'aller vers les parents qui vivent les situations de précarité et d'exclusion, pour recueillir leurs expériences et propositions;
- de trouver les relais pour tisser avec eux des relations de confiance : un moyen pour ces parents de dépasser la peur du jugement et du contrôle social, peur qui peut aller jusqu'à les faire changer de domicile, «pour se faire oublier»;
- de former les personnels à la connaissance de ce que vivent les familles très pauvres, et aux conditions de la rencontre;
- d'assouplir les règles de gestion

Il faut toujours se poser cette question : ce que nous préconisons est-il destiné à combler des manques, des besoins, ou donnera-t-il aux personnes et à leurs enfants les moyens d'accéder par eux-mêmes aux mêmes droits que tous, sans discriminations, en garantissant une vie digne ?

et de fonctionnement des structures d'accueil afin de s'adapter aux parcours de vie instables des familles en situation de précarité ; - d'avoir du personnel en nombre suffisant.

Insertion des jeunes et accompagnement

Des jeunes d'ATD Quart monde ayant l'expérience de la pauvreté : « *Parfois on nous croit pas. C'est très dur. On a besoin de beaucoup plus d'humanité. De bienveillance.* » « *Si c'est pas une formation où on me paie, ce n'est pas intéressant. Je n'ai pas d'argent.* » « *Avec ma conseillère ça se passait tellement mal que j'avais bloqué son numéro.* » « *J'ai rempli des fiches qui n'étaient pas dans mon domaine. Je savais pas comment remplir ma fiche de recherche.* »

Les jeunes sont vulnérables. Il est important de les protéger. Cela doit particulièrement concerner leur orientation, leurs revenus, sans oublier l'accompagnement, qui doit être renforcé. Ainsi, au collège, les jeunes des milieux populaires ont souvent le sentiment de ne pas être écoutés et sont orientés vers des filières qu'ils n'ont pas souhaitées, provoquant démotivation et abandon.

Par ailleurs les jeunes entre 18 et 25 ans n'ont droit à aucun revenu si'ils ne sont pas en emploi, en formation, ou si'ils ne sont pas parents. Il est nécessaire que chaque jeune ait la garantie d'une sécurité matérielle, avec un revenu, et un accompagnement adapté afin d'accéder à une formation et à un emploi.

Mais assurer un accompagnement personnalisé demande du temps et des personnels. Or les conseillers des missions locales ne sont pas toujours en nombre suffisant. Cet accompagnement est pourtant indispensable pour tenir compte du projet personnel du jeune et garder intacte sa motivation.

Enfin, la bienveillance doit être au cœur de l'accompagnement

social : les conseillers de missions locales et les tuteurs de stage doivent être formés à la connaissance des différents milieux (croisement des savoirs).

« *J'ai fait une demande à la mairie, puis j'ai fait un Dalo, puis six mois après un recours, puis le juge et pas de réponse. Trois ans à attendre un logement social. J'ai un enfant, ils s'en fichent, c'est une galère.* » « *Si tu veux un logement il faut gagner trois fois le montant du loyer, il faut un CDI, un garant. Limite t'as le temps d'être dans la rue.* » (paroles de familles en situation de pauvreté, lors d'un colloque en 2016). Sans logement, pas d'adresse, une vie de famille difficile, des démarches compliquées, une scolarité instable qui met l'enfant en grande difficulté pour apprendre.

Des problématiques intimement liées

En 2007, la loi instituant le droit au logement opposable (Dalo) a reconnu le droit au logement. Mais les moyens pour le mettre en œuvre n'ont pas suivi. Les deux freins principaux sont l'insuffisance de logements sociaux et les loyers trop élevés du logement social. Des dizaines de milliers de familles sont trop pauvres pour y prétendre.

Enfin, nous proposons de lancer une expérimentation « Territoires zéro non-recours aux droits », en référence au projet « Territoires zéro chômeur de longue durée », évoqué plus haut. Sur des territoires choisis, il s'agira de rendre effectif l'accès de tous (quel que soit le milieu social) au droit au logement, à l'éducation, à l'accès aux soins, à l'emploi, à la culture, etc., avec les responsabilités citoyennes qui en découlent. Toutes les forces vives de ces territoires devront s'associer pour qu'il n'y ait plus personne en situation de non-droit. Sachant que pour ATD Quart monde, les droits sont indivisibles. Si l'un d'eux n'est pas respecté, tous les autres sont menacés ! ●